



LE FLASH



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
ILLIWAP

SAINT-MAXIMIN - NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2024

*C'est la saison
des chocolats chauds !*



WWW.SAINTMAXIMIN.EU



VIVRE ENSEMBLE
LA QUALITÉ DE L'EAU
DANS LA COMMUNE
A LIRE EN PAGE 10

GRAND ANGLE
LE FESTIVAL
SUD'OISE SUR SCÈNE
A LIRE EN PAGE 11

DÉCOUVRIR ET SORTIR
L'INMANQUABLE
VILLAGE DE NOËL
A LIRE EN PAGE 21



RETOUR EN IMAGES



FESTIVAL MOSAÏQUE - MOLIÈRE SUMMER

Le dimanche 29 septembre, la Faïencerie de Creil a offert aux 11 communes de l'ACSO un spectacle de plein air dans le cadre du Festival Mosaïque. Les Saint-Maximinois, venus nombreux, ont découvert la pièce « Molière Summer ».



OPÉRATION BRIOCHE DE L'UNAPEI

Les 16 et 17 octobre, l'UNAPEI a proposé, salle du 3ème âge, l'opération brioches, dont les bénéfices vont à l'association qui vient en aide aux enfants et aux familles d'enfants handicapés.



WEEKEND DE LA LIBÉRATION

Célébration les 14 et 15 septembre du 80^{ème} anniversaire de la libération et des destructions massives de la commune, en présence de Mme le Sous-Préfet de Senlis, d'une délégation de pompiers de Creil, des commandants de la Brigade de gendarmerie, de la Base aérienne de Creil, de la direction du lycée et de l'école de St-Maximin. Élus, anciens combattants ont également participé à la cérémonie. Le week-end a été marqué par l'inauguration de l'installation de la cloche de l'ancienne mairie, à l'emplacement où elle était en 1944.



VISITE DE MME. LE SOUS-PRÉFET À SAINT MAXIMIN

Mme le Sous-Préfet a été reçue en mairie par M. le Maire et de nombreux élus en septembre. Notre commune, son histoire et ses problèmes actuels lui ont été présentés, ainsi que la future usine de la pierre de Polycor-Rocamat et BPE Lecieux, la Maison de la Pierre et l'Atelier de la pierre d'angle, centre de formation.



SEMAINE BLEUE

En octobre, c'est la semaine traditionnelle dédiée aux aînés ! De nombreuses manifestations ont été organisées, en faveur de l'intergénérationnel. Au programme : sport avec les écoles et les jeunes de la SEGPA du collège J.J. Rousseau de Creil, ateliers multiples, associant jeunes et anciens, découverte de la Faïencerie de Creil et, pour terminer, un goûter et les Foulées familiales.



LA FÊTE DE LA RENTRÉE

Plus de 1100 visiteurs ont foulé la pelouse du parc de la maison de l'enfance pour la Fête de la rentrée, le dimanche 8 septembre. Au programme : remise des récompenses, animations et spectacles variés, tombola... Un vrai succès !



Le 13 octobre, de nombreux ateliers, tenus par le service social et des bénévoles au centre Aragon, ont reçu des visiteurs dans le cadre d'« Octobre rose » qui vise à sensibiliser la population sur le cancer du sein chez la femme. Une très belle initiative gérée par le service social de la ville.

EDITORIAL



RETOUR EN IMAGES

page 2 / 3

INSTANTANÉS

Édito du Maire

page 04

Tribunes libres & État civil

page 23

VIVRE ENSEMBLE

Nouvel impôt : la TEOM

page 05

Le point travaux

page 06

La qualité de l'eau

page 07

Quelques brèves

page 08

L'actualité enfance

page 09

Environnement

page 10

Commune Solidaire

page 16

LE GRAND ANGLE

Le festival Sud'Oise sur scène

page 11

AGENDA

page 14 / 15

DÉCOUVRIR ET SORTIR

Les festivités de décembre

page 18

Le village de Noël

page 19

Les nouvelles d'Elsa

page 20

Mon boudoir à cire

page 21

La Maison de la pierre

page 22

BONNE FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Saint-Maximin est une petite ville qui revient de loin. En 2024, nous avons tenu à nous souvenir qu'il y a 80 ans, nous étions détruit à 95% par les bombardements.

Cette célébration a permis de mettre en valeur le chemin parcouru. Notre commune a retrouvé une personnalité et est même allée au-delà aujourd'hui, au-delà du village rebâti avec tous ses équipements, ses quatre quartiers, son stade, sa crèche, etc... Saint-Maximin est devenue le premier bassin d'emplois du département de l'Oise.

Nous avons aussi pu nous consacrer à l'embellissement de notre ville, à la mise en valeur de son patrimoine. Le recent aménagement de la place de l'église en témoigne !

Souhaitons que cette évolution se continue dans un monde incertain, voire inquiétant.

Notre souhait pour 2025 est de rester fidèle aux valeurs de fraternité, de respect de l'humain, de justice et de démocratie.

Bonne année 2025

Serge Macudzinski
le Maire de Saint-Maximin

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 12 novembre 2024 à 19h30,
en salle des mariages à la mairie
et en direct depuis la page Facebook
«Ville de Saint-Maximin Oise»

Directeur de la publication : Serge Macudzinski **Crédit photos :** Anaïs Carpentier, Maison de la Pierre, Julien Martin. Documents photographiques tous droits réservés. **Rédaction :** Anaïs Carpentier, Serge Macudzinski. **Comité de rédaction :** Serge Macudzinski, Latifa Hasni, Daniel Derniame, Florian Chabod, Chahinaize Azouza, Dalila Righi, Mikaël Pointeau, Anaïs Carpentier. **Maquette/Mise en page :** Julien Martin **Tirage :** 2000 exemplaires Imprimerie ISL Creil : 03 44 64 13 95 **Mairie de Saint-Maximin :** 15 rue Jean -Jaurès - 60740 Saint-Maximin - Tél. 03 44 61 18 40 **Pour nous écrire :** communication@saintmaximin.eu - www.saintmaximin.eu



VIVRE ENSEMBLE



I LA TEOM : POURQUOI CE NOUVEL IMPÔT ?

Les élus de l'ACSO ont décidé lors du Conseil Communautaire du 28 septembre 2023 de mettre en place une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour financer la collecte des déchets sur l'ACSO et notamment la nouvelle collecte des biodéchets (voir page 10). Jean-Michel Robert, conseiller municipal à Saint-Maximin, prend la parole sur ce sujet.



LA TEOM : QU'EST-CE QUE C'EST ?



La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est un impôt local payé par les propriétaires qui sert, comme son nom l'indique, à financer en partie la collecte des déchets des ménages.

La TEOM figure dans l'avis d'imposition à la taxe foncière sous l'appellation « Taxe ordures ménagères ».

Les règles de fixation de la taxe ne tiennent pas compte de la quantité de déchets produite dans l'année par le contribuable : la TEOM est calculée à partir de la valeur locative du logement (loyer annuel théorique qui serait tiré du bien s'il était mis en location).

Des choix difficiles, des choix dictés par des politiques nationales et Internationales donnant place aux profits et privant les collectivités territoriales de leur libre gestion et administration : voilà à quoi sont confrontées les collectivités territoriales !

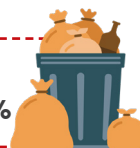
Les ressources des collectivités territoriales sont mises à mal depuis des années, la chambre régionale des comptes, elle même, indique l'opacité des critères d'éligibilité à la dotation globale de fonctionnement et préconise une réforme de celle-ci et surtout de la concentrer vers les communes, mais il faudra attendre encore quelques temps ou longtemps...

Chaque collectivité est contrainte à des choix : soit elle revoit ses objectifs (programme d'investissement, remplacement des personnels, projet de territoire...) à la baisse, soit elle recherche des ressources nouvelles.

Le choix de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO), cette année a été d'activer un levier fiscal supplémentaire, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur proposition d'un conseiller financier rémunéré pour faire une analyse des ressources de l'ACSO et présenter autant que possible des moyens d'amélioration des finances de l'ACSO.

EN CHIFFRE :

La taxe ordures ménagères est de 5 %



Cette TEOM, qui a été votée à la majorité du conseil communautaire (les représentants de Saint-Maximin ont voté contre), produira une ressource non négligeable (même si le taux retenu n'est pas à son maximum).

Ainsi apparaît sur votre avis d'imposition de taxe foncière la TEOM qui vient s'ajouter au taux du foncier bâti de l'ACSO, qui a progressé cette année, et à celui de la commune qui n'a pas évolué en 2024 (+ 0%).

Les valeurs des bases servant de calcul à la détermination de votre cotisation ont été revalorisées par l'Etat de 3,9%

Au final, c'est donc le contribuable qui fait les frais de cette politique d'asphyxie des collectivités territoriales et est amené à financer une partie d'un service public assuré jusqu'à présent par le budget général de l'ACSO.

Il convient donc d'être vigilant, mobilisé, ensemble population et élus, pour défendre les ressources des collectivités territoriales sans peser systématiquement sur le pouvoir d'achat des foyers. Car ne nous y trompons pas, la TEOM, même payée par les propriétaires, est une charge récupérable auprès des locataires, donc tout le monde paye !

EN CHIFFRE :

Le taux de la taxe Foncière sur la collectivité est de 45.45 %



LE POINT TRAVAUX

■ **La réfection complète des aires de jeux de la commune** est au programme des chantiers de l'année 2025. Retrouvez davantage d'informations dans la prochaine édition du Flash.



■ **Les travaux du Jeu d'arc** ont démarré à la fin du mois d'octobre et dureront jusqu'au printemps. Pour rappel, des travaux d'enfouissement des réseaux ont lieu dans le quartier du Jeu d'Arc et dans la rue Dewaële. Ils sont directement en lien avec les travaux menés par la municipalité et le SE60. Pendant la durée des travaux, la barrière du Jeu d'arc est ouverte, vous permettant de circuler plus facilement. Attention, il n'est pas toujours possible de rentrer les véhicules pendant la journée.

Pour toute question, vous pouvez contacter les maîtres d'œuvre : le SE60 et Enedis.

■ **L'opération nids-de-poule** s'est déroulée en octobre. Tous les nids-de-poule ont ainsi été rebouchés, facilitant la circulation.

LE POINT SÉCURITÉ

Quelques rappels :

LA RUE DES FONTAINES EST EN SENS UNIQUE !

Si vous prenez une rue à sens unique et à contresens, ceci constitue un sens interdit et une infraction au Code de la route.

VOUS RISQUEZ :

- Une amende forfaitaire de 135 euros (90 euros si elle est minorée et 375 euros si elle majorée).
- Un retrait de 4 points sur le permis de conduire.
- Une suspension du permis de conduire pouvant aller jusqu'à 3 ans maximum.



Attention !

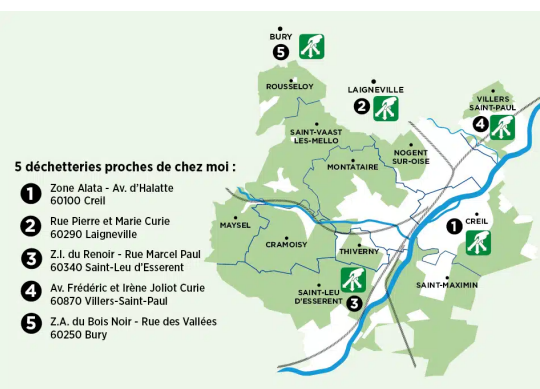
Circuler en marche arrière dans une rue à sens unique est puni exactement de la même manière. La règle du sens interdit est également valable pour les cyclistes.

ATTENTION ÉGALEMENT AU STATIONNEMENT DANS LA RUE LÉON BOUFFLET.

Le stationnement hors case est verbalisable dans toute la ville : vous êtes susceptible de recevoir une amende pour stationnement gênant d'un montant de 35 €.



LE POINT ENCOMBRANTS



5 déchetteries proches de chez moi :

- 1 Zone Alata - Av. d'Halatte 60100 Creil
- 2 Rue Pierre et Marie Curie 60290 Laigneville
- 3 Z.I. du Renoir - Rue Marcel Paul 60340 Saint-Leu d'Esserent
- 4 Av. Frédéric et Irène Joliot Curie 60870 Villers-Saint-Paul
- 5 Z.A. du Bois Noir - Rue des Vallées 60250 Bury



La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise propose à tous les habitants du territoire un ramassage des encombrants sur rendez-vous. Pour cela, il vous faut vous rendre sur le site de l'agglomération www.creilsudoise.fr, et remplir le formulaire en ligne pour prendre rendez-vous, un agent vous rappellera. Vous pouvez aussi appeler le N° Vert du service collecte : 0805 12 60 60.

Avant de jeter vos encombrants, pensez à la Recyclerie ! Elle constitue une autre possibilité de réemploi des encombrants. En plus d'un geste pour la prévention des déchets, vous contribuerez au fonctionnement d'un chantier d'insertion. **Si vos encombrants ne peuvent pas avoir de seconde vie,** songez à la déchetterie la plus proche de chez vous. Elles sont 4 sur le territoire de l'ACSO.



LA QUALITÉ DE L'EAU DE SAINT-MAXIMIN : LES POLLUANTS ÉTERNELS EN QUESTION



En septembre, sept polluants éternels auraient été détectés dans le prélèvement d'eau du robinet réalisé à Saint-Maximin (Oise), selon une enquête réalisée par France Bleu et la Cellule investigation de Radio France. Pourtant, l'eau est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés en France. A ce titre, elle fait l'objet d'un suivi permanent destiné à garantir la sécurité sanitaire des usagers.

Le contrôle est assuré par des laboratoires agréés par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et a pour but de vérifier que les exigences réglementaires sont respectées à tous les stades, de la protection de la ressource, à l'eau qui s'écoule de nos robinets.

Depuis le 1er janvier 2021, le contrôle sanitaire de la qualité des « eaux potables » a été élargi à de nouvelles molécules, dont les PFAS, dits « polluants éternels ».



QU'EST-CE QUE LES PFAS ?

Les substances per- et polyfluoroalkylées, nommées PFAS, sont largement utilisées depuis les années 1950 dans divers domaines industriels. On en retrouve dans les produits de consommation courante comme certains emballages alimentaires en papier et en carton, les ustensiles de cuisine anti-adhérence, les embouts buccaux de cigarette électronique, etc.

Les PFAS sont qualifiés de « polluants éternels » car ils se dégradent très peu, avec la possibilité d'en retrouver des traces dans l'environnement pendant de très nombreuses années.

On peut les retrouver dans tous types de milieux : l'eau, l'air, les sols et la chaîne alimentaire. Toute la population est potentiellement exposée, à des niveaux variables selon son lieu et ses habitudes de vie.

POUR EN SAVOIR PLUS :

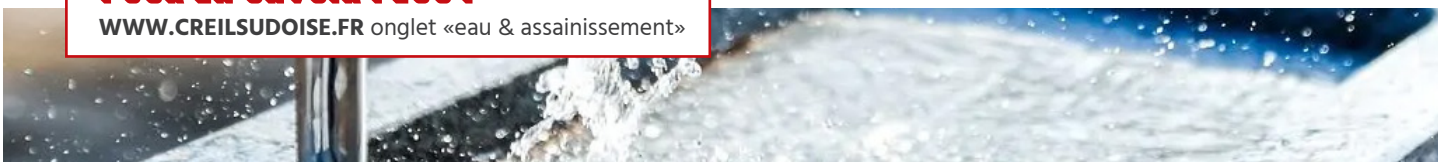
WWW.CREILSUDOISE.FR onglet «eau & assainissement»



QU'EST-CE QUE LA « LIMITE DE QUALITÉ » FIXÉE À 0,1 µG/L ?

La « limite de qualité » (0,1 µg/L pour la somme des 20 PFAS) est uniquement une valeur environnementale (et non une valeur sanitaire) établie au niveau européen. Comme son nom l'indique, cette « limite de qualité » a pour objectif de réduire la présence de ces résidus au plus bas niveau de concentration dans l'eau. Une eau contenant une concentration pour la somme des 20 PFAS supérieure à 0,1 µg/L est donc qualifiée de « non conforme » au regard de cette valeur environnementale, mais elle n'est pas forcément impropre à la consommation.

Pour autant, le dépassement de la limite de qualité est révélateur de la présence dans l'environnement de substances qui ne devraient pas s'y retrouver. Son dépassement implique ainsi la mise en place de mesures correctives par le gestionnaire afin de diminuer au maximum la présence de la substance en question.



EN BREF



ASSISTEZ AUX CONSEILS MUNICIPAUX

Pour rappel, vous pouvez assister aux conseils municipaux qui ont lieu en salle des mariages. Ces conseils sont également retransmis en direct sur la page Facebook de la ville.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le mardi 12 novembre, à 19h30

SOLIDARITÉ & SENIORS: DÉCOUVREZ LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

Le Département de l'Oise et la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Oise (MDPH) ont fait le choix au 1er juillet 2024 de la création d'une Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Elle regroupe la MDPH et les services du Département œuvrant dans le champ du handicap et des personnes âgées dépendantes.

Les missions de la direction de l'autonomie des personnes sont d'accueillir, informer, orienter les personnes en situation de handicap, les personnes âgées dépendantes et leurs familles mais aussi d'instruire toutes les demandes déposées et d'évaluer les besoins en fonction de chaque situation.

■ 22 boulevard Pierre Mendès France - 60100 Creil
 ■ 28 Rue de Brulet - 60000 Beauvais

LA VILLE COMMÉMORE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



Le 11 novembre est une date très importante du calendrier mémoriel national puisqu'elle commémore la fin du premier grand conflit mondial, affrontement ayant profondément et durablement marqué la société française. Depuis 2012, cette journée honore également la mémoire de tous les « morts pour la France ».

Découvrez le programme complet de cette journée commémorée par la commune :

■ **11h00** : rassemblement devant l'église puis dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts au cimetière
 ■ Allocution de Monsieur le Maire avec la participation des associations d'anciens combattants, en présence des musiciens de l'association AMEM ainsi que des élèves et des professeurs du collège des Bourgognes. Seront également présents les élèves des écoles du groupe scolaire Danielle Casanova.

■ **A partir de 12h00** : à l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert au Centre culturel Louis Aragon

■ Le public pourra entendre des chansons interprétées par des élèves du collège des Bourgognes.

■ Les participants pourront également y découvrir deux expositions : - « Les sexagénaires », par l'association Histoires de vies - « L'année 1964 », par la bibliothèque municipale E. Triolet. Les expositions seront visibles à la bibliothèque municipale jusqu'au 30 novembre inclus.

■ **13h00** : Repas des sexagénaires à la salle de la Jacquerie
 (Inscription obligatoire)

EN BREF



ENSEIGNE CORA

Carrefour, l'un des géants de la distribution en France, a jeté son dévolu sur les supermarchés Cora qui rencontrent des difficultés financières. Annoncé depuis 2023, le rachat va se faire crescendo et depuis le début du mois d'octobre, on assiste à une vague de changements dont Cora Creil-Saint-Maximin.

Votre Cora devient donc Carrefour !



ACTUALITÉS ENFANCE

QUE SE PASSE-T-IL À SAINT-MAXIMIN POUR NOS ENFANTS ?



POUR LES BOUTS DE CHOU LE RELAIS PETITE ENFANCE

VOUS ÊTES PARENTS OU FUTURS PARENTS :

- Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?
- Ou bien vous avez choisi un.e assistant.e maternel.le agré.e et vous avez des questions ?

Vous trouverez au RPE un accompagnement, une écoute, des informations dans vos démarches administratives, des outils, etc.

VOUS ÊTES ASSISTANT.E MATERNEL.LE :

- Vous venez d'emménager à Saint-Maximin ?
- Vous êtes nouvellement agré.e ?
- Vous avez des places disponibles ?
- Vous allez accueillir un enfant, vous avez des questions ?

Le RPE peut vous aider dans l'exercice de votre profession en vous proposant un accompagnement professionnel, des informations administratives, des outils, des animations adaptées à vos besoins et à ceux des enfants accueillis.

Depuis le début de l'année 2024, vous pouvez profiter du Relais Petite Enfance (RPE), un lieu d'information et d'accompagnement gratuit pour :

- Les parents et les futurs parents
- Les professionnels et futurs professionnels de l'accueil individuel (les assistant.es maternel.les agré.e.s)

Zoom sur les ateliers proposés (pour les assistant.es maternel.les et les enfants gardés)

- Les activités proposées sont des activités de type : motricité fine (peinture, dessin, gommettes...), atelier pâtisserie, des sorties dans le parc de la maison de l'enfance, jeux moteurs avec les enfants de la crèche.
- Ateliers à venir : motricité au dojo, intervention de l'animateur de musique.
- A partir de janvier 2025 : animation à la bibliothèque avec les enfants de la crèche

A NOTER

Les permanences se tiennent **les mardis de 8h30 à 12h** au centre de loisirs Guy Môquet et les ateliers pour les assistant.es maternel.les et les enfants gardés se déroulent **les vendredis de 8h30 à 12h** dans la salle des tout-petits, au centre de loisirs. Marie-Monique Borges vous accueillera chaleureusement : prenez rendez-vous au 07 55 65 13 69.

NOËL S'INSTALLE AU CENTRE DE LOISIRS



Pendant les vacances scolaires, les petits Saint-Maximinois découvriront les mondes magiques du centre de loisirs !

Chaque groupe d'enfants découvrira un univers magique et imaginaire : Harry Potter, Narnia, Peter Pan, etc. Chaque enfant pourra participer à la création d'un nouveau monde imaginaire avec des activités manuelles, des jeux... et des sorties magiques !

■ Accueil de loisirs sans hébergement
42 rue des Fontaines 60740 Saint-Maximin
Tél : 03 44 24 90 90

Mail : f.ayrault@saintmaximin.eu

■ Du lundi au vendredi, 7h à 19h

■ **Pour participer aux activités**, chaque enfant doit obligatoirement être inscrit au préalable. Renseignements auprès de l'accueil de la mairie.



ENVIRONNEMENT

AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA VILLE

BIENTÔT PRÈS DE CHEZ VOUS : UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

L'Agglomération Creil Sud Oise souhaite proposer à ses habitants un cadre de vie toujours plus responsable et respectueux des enjeux de développement durable, de préservation des ressources et de limitation de la production de déchets. C'est pourquoi elle met en place, en lien avec la commune, un nouveau service pour réduire le volume des ordures ménagères : la collecte des déchets alimentaires et organiques en points d'apport volontaire.

D'ici la fin 2024, chacune des 11 communes du territoire va être dotée de points d'apport volontaire sur l'espace public. Vous pourrez y déposer :

- Vos restes de préparation de repas : épiluchures, coquilles d'œuf, marc de café, restes de crustacés, etc.
- Vos restes de repas : viande, pain, poisson, riz, pizza, etc.
- Certains déchets non alimentaires : fleurs et plantes fanées d'appartement

QUE DIT LA LOI ?

Conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets doit être généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. Les collectivités ont l'obligation de mettre en place des solutions afin de permettre aux citoyens de trier leurs déchets alimentaires. Pour en savoir plus, suivez l'agglomération sur les réseaux sociaux ou visitez le site www.creilsudoise.fr



Vous n'avez pas encore de composteur ?

L'ACSO met GRATUITEMENT à votre disposition un composteur de 400 litres (bois ou plastique) après une courte formation au compostage.

Réservez votre composteur et votre créneau de formation/remise de composteur sur le site Internet de l'Agglomération (Rubrique Déchets/Réserver un composteur).



NON AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas : si vous avez des restes, cuisinez-les ! Même les épiluchures peuvent devenir des chips savoureuses !



PARTENAIRE

SORTIE DU PARC NATUREL RÉGIONAL AUX ALENTOURS DE SAINT-MAXIMIN...

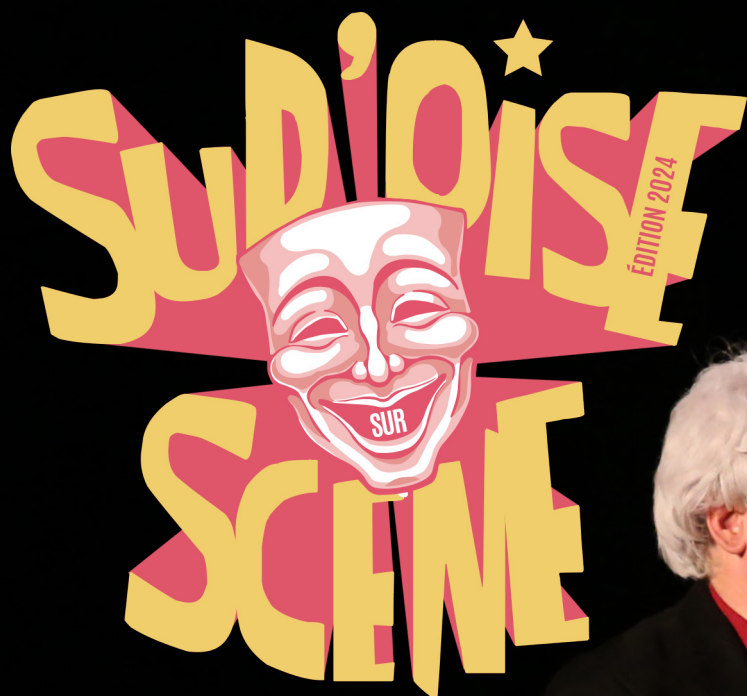
Venez découvrir l'un des premiers vergers conservatoires du Parc naturel régional Oise - Pays de France à travers une plantation participative d'arbres fruitiers. Participez ensuite à une démonstration de taille et d'entretien de jeunes arbres fruitiers de variétés anciennes et locales. Puis, mettez en pratique tous ces conseils sous l'œil avisé de Sylvain Drocourt, pomologue.

■ Prévoir des bottes ou chaussures adaptées, sécateur.

**8 décembre 2024,
de 14h à 16h30, à Luzarches**
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr
03.44.63.65.65

GRAND ANGLE

LE GRAND DOSSIER



Vous pouvez également réserver vos places sur le site depuis septembre 2024 :
Lien direct en scannant ce QR Code

www.billetweb.fr/festival-sud-oise-sur-scene-2024





JEUDI 14 NOVEMBRE
À 20H30 À SAINT-MAXIMIN
EN ATTENDANT BOJANGLES

Durée : 1h30 Public : à partir de 13 ans



VENDREDI 15 NOVEMBRE
À 20H30 À SAINT-MAXIMIN
CÉLIMÈNE ET LE CARDINAL

Durée : 1h20 - Public : à partir de 13 ans



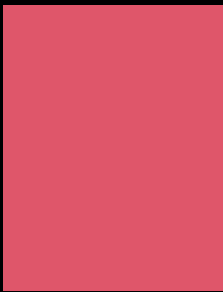
SAMEDI 16 NOVEMBRE
À 20H30 À S
L'INSTANT
ENTRE DA

Durée : 0h4



SAMEDI 16 NOVEMBRE
À 20H30 À SAINT-MAXIMIN
PAR LA FENÊTRE

Durée : 1h00 - Public : à partir de 13 ans



JEUDI 21 NOVEMBRE
À 20H30 À SAINT-MAXIMIN
L'ORCHESTRE EN SURSIS

Durée : 1h15 - Public : à partir de 12 ans



VENDREDI 22 NOVEMBRE
À 20H30 À SAINT-MAXIMIN
COLETTE, L'INSAISSABLE

Durée : 1h30 - Public : à partir de 13 ans



SAMEDI 23 NOVEMBRE
À 15H À SAINT-VAAST-LES-MELLO
NERVAL AU PAYS DES MUSES

Durée : 1h10 - Public : à partir de 13 ans



DIMANCHE 24 NOVEMBRE
À 16H30 À SAINT-MAXIMIN
<< VOTE DU PUBLIC >>
ET << CÉRÉMONIE DE REMISE
DES RÉCOMPENSES >>

aux compagnies d'artistes amateurs.





DIMANCHE 17 NOVEMBRE
 À 15H À CRAMOISY
EN FOURRIERE

Durée : 1h05 - Public : à partir de 13 ans



LUNDI 18 NOVEMBRE
 À 20H30 À SAINT-MAXIMIN
LA BASCULE DU BASSIN

Durée : 1h10 - Public : à partir de 13 ans



DI 16 NOVEMBRE
 À SAINT-VAAST-LÈS-MELLO
ANT PRÉCIS OU MONET
DANS L'ATELIER

Durée : 0h45 - Public : à partir de 13 ans



DIMANCHE 17 NOVEMBRE
 À 18H À SAINT-MAXIMIN
TERRES DE LEGENDES

Durée : 1h - Public : à partir de 7 ans



MARDI 19 NOVEMBRE
 À 20H30 À SAINT-MAXIMIN
DÎNER DE FAMILLE

Durée : 1h20 - Public : Pour tout public



MERCREDI 20 NOVEMBRE
 À 20H30 À SAINT-MAXIMIN
SIGNÉ LUPIN

Durée : 1h40 - Public : à partir de 8 ans



Une pièce de
 Gérard LEVOYER

Mise en scène
 Corinne BRIDOU



SAMEDI 23 NOVEMBRE
 À 18H À THIVERNY
HUIT EUROS DE L'HEURE

Durée : 1h15 - Public : à partir de 13 ans



SAMEDI 23 NOVEMBRE
 À 20H30 À SAINT-VAAST-LÈS-MELLO
TARTUFFE

Durée : 1h30 - Public : Pour tout public

DIMANCHE 24 NOVEMBRE
 À 15H À SAINT-MAXIMIN
UNE REINE DANS MA DOUCHE

Durée : 1h15 - Public : Pour tout public

LUNDI 27 NOVEMBRE
 À 9H-10H30-14H30 À SAINT-MAXIMIN
RAP'CONTE

Durée : 1h00
 Public : écoles élémentaires



MARDI 26 NOVEMBRE
 À 9H30-11H-14H À SAINT-MAXIMIN
JOUR JAUNE

Durée : 30min
 Public : écoles maternelles

LUNDI

MARDI

MERCREDI

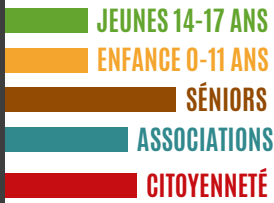
JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

NOVEMBRE



	4	Repas des sexagénaires Commémorations du 11 novembre	11		18	Les reconnaissez-vous ? par Histoires de vies	25		
	5	Sortie – pièce de théâtre à Paris, par Saint-Maximin Escapades Conseil Municipal en direct sur Facebook	12	Visite du musée d'Ecouen, par le club du 3ème âge	19	Loto avec la résidence séniors, par le club du 3ème âge	26		
	6	Bébés Lecteurs à 10h en bibliothèque	13	Club Otaku à 16h en bibliothèque sur inscription (12 places)	 Journée des droits de l'enfant	Cantine séniors à la salle J. Ferrat à 12h avec animation musicale (ouvert à tous les anciens) Club Otaku à 16h en bibliothèque sur inscription (12 places)	27		
	7		14	 Émission 2024	21		28		
	1	VACANCES TOUSSAINT	8	Des livres plein la tête à 17h en bibliothèque Repas déjeuner par le Fil d'Argent	15	Permanence Numérique séniors à 14h à la salle J. Ferrat sur inscription (6 places) Des livres plein la tête à 17h en bibliothèque	22	Remise des récompenses aux lauréats Repas beaujolais nouveau par Saint-Maximin Escapades DU 29/11 AU 10/12 Voyage en Thaïlande par le Foyer rural	29
	2	VACANCES TOUSSAINT	9	Loto par l'association Amitié Saint-Maximin/Perkata Bébés Lecteurs à 10h en bibliothèque Café Gourmand à 17h en bibliothèque à partir de 16 ans	16	Conférence «ça me dit de savoir» - Les mécanismes de la violence. 18h - salle Louis Aragon Bourse puériculture et jouets, par le club de handball	23	30	
	3	VACANCES TOUSSAINT	10		17	Déjeuner tajine & spectacle à la salle des sports, par le Foyer rural 23 - 24 NOVEMBRE Tournoi international jeunes, par le bowling BCSMC	24	1	

LUNDI	2	9	16	DU 23 DÉC AU 3 JANVIER ✘ Fermeture de la crèche	23	VACANCES D'HIVER	30	VACANCES D'HIVER
MARDI	Spectacle festival des contes d'automne « Tout simplement » par Olivier Cariat. Pour les enfants à partir de 10 ans et les adultes. Salle Aragon (bibliothèque)	3	10	17	24	VACANCES D'HIVER		31
MERCREDI	4	Club Otaku à 16h en bibliothèque sur inscription (12 places) Colis des familles	11	18	JOYEUX NOËL !	25		
JEUDI	Spectacle de Noël à 16h30 au Centre de Loisirs pour les enfants de la crèche et les assistantes maternelles du RPE	5	12	Colis des séniors Tournoi de Noël parents/enfants, au club de handball Conseil Municipal en direct sur Facebook	19	26	VACANCES D'HIVER	
VENDREDI	Des livres plein la tête à 17h en bibliothèque	6	Des livres plein la tête à 17h en bibliothèque	13	19 ET 20 DÉCEMBRE Histoires sous le sapin pour les classes de la maternelle à la bibliothèque Des livres plein la tête à 17h en bibliothèque	20	27	VACANCES D'HIVER
SAMEDI	Concert de Noël offert à la population à 20h30 à la Galerie du Front de taille Marché de Noël à Lille , par Saint-Maximin Escapades	7	14 - 15 DÉCEMBRE Village de Noël Tir du téléthon , par la compagnie de tir à l'arc	14	Goûter de Noël des séniors Bébés Lecteurs à 10h en bibliothèque Café Gourmand à 17h en bibliothèque à partir de 16 ans	21	28	VACANCES D'HIVER
DIMANCHE	8		15	22	29	VACANCES D'HIVER	VACANCES D'HIVER	

DÉCEMBRE



COMMUNE SOLIDAIRE

UNE COMMUNE ENGAGÉE

I ZOOM SUR... LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL



Le quartier des Tropiques

Vous souhaitez déposer une demande de logement à Saint-Maximin ou changer de logement ? Quelles sont les démarches ?

1 - Vous devez obtenir un numéro unique sur le site Accueil | Demande de logement social en ligne (demande-logement-social.gouv.fr).

2 - Dès réception par courrier de votre numéro unique départemental, vous devez remplir le dossier (disponible sur la page du site internet de la ville, en téléchargement libre) afin de vous faire connaître auprès du service logement et que votre demande soit enregistrée. Vous pouvez aussi le retirer en mairie. Il est impératif de déposer ce dossier accompagné des pièces justificatives demandées au service logement. Vous pouvez déposer le dossier complet en mairie ou bien l'envoyer par mail à c.debiasi@saintmaximin.eu

3 - Dès enregistrement de votre demande auprès du service, un courrier vous sera adressé pour attester que votre dossier est complet.

ATTENTION

La demande de logement est valable un an et doit être renouvelée si vous n'avez pas obtenu de logement.

Le service logement reste à votre disposition pour tous renseignements dont vous aurez besoin pour l'ensemble de la démarche.

■ **Service logement** : 03 44 61 18 40

Si vous pouvez bénéficier du 1% patronal : C'est à vous de vous positionner directement sur les logements vacants sur la plateforme AL'IN : AL'IN, la plateforme locative entièrement digitalisée (al-in.fr)

LA JOURNÉE DES DROITS DES ENFANTS- UNICEF

Depuis 2022, Saint-Maximin est Ville amie des enfants – Unicef. Ce titre est le reflet de l'engagement politique de la ville pour une meilleure application des droits de l'enfant sur le territoire.

Mercredi 20 novembre, à l'occasion de la Journée des Droits des enfants, les petits Saint-Maximinois seront sensibilisés aux différents handicaps. Différents stands et jeux leur seront proposés, sensibilisant les enfants au handicap visuel, moteur, sensoriel, etc.

Un moment de discussion avec les animateurs sera organisé au Centre de Loisirs Guy Môquet afin de recueillir le ressenti des petits participants. En fin de journée, un goûter amélioré sera proposé aux enfants et aux parents.



Ça bouge à la salle Ferrat POUR LES SÉNIORS



LUNDI 4 NOVEMBRE à 14h00

Atelier emballage cadeaux
dans le cadre de la décoration de la ville

MARDI 5 NOVEMBRE à 14h00

Atelier fabrique à mots
sur l'écriture d'un conte d'automne

VENDREDI 8 NOVEMBRE à 14h00

Atelier manuel, customiser
son calendrier de l'Avent

MARDI 12 NOVEMBRE à 14h00

2ème atelier fabrique à mots
sur l'écriture d'un conte d'automne

MARDI 19 NOVEMBRE à 14h00

3ème atelier fabrique à mots
sur l'écriture d'un conte d'automne

VENDREDI 22 NOVEMBRE de 14h00 à 15h30

Les permanences numériques
 (sur inscription)

MARDI 26 NOVEMBRE

à 14h00 à la salle Aragon
 Loto avec le club du 3ème âge

MERCREDI 27 NOVEMBRE à 12h00

Cantine à la salle J. Ferrat
avec animation musicale

VENDREDI 29 NOVEMBRE à 14h00

Atelier manuel, customiser
son calendrier de l'avent

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

à 14h00 à la salle Aragon
 Décoration de la salle J. Ferrat

VENDREDI 6 DÉCEMBRE à 14h00

Atelier mandala

MARDI 10 DÉCEMBRE à 14h00

Atelier emballage cadeaux
dans le cadre de la décoration de la ville

VENDREDI 13 DÉCEMBRE à 14h00

Atelier culinaire

JEUDI 19 DÉCEMBRE

Distribution des colis de Noël

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

Goûter de Noël des anciens

UN GOÛTER POUR FÊTER NOËL !



Goûter de Noël des anciens de l'année 2023

Chaque année, les seniors de la commune sont invités au **Goûter de Noël**, pour un moment convivial et festif. Samedi 21 décembre, vous avez rendez-vous de 14h30 à 18h au gymnase Henri Bruyère. Une invitation vous sera remise par courrier : n'oubliez pas de remplir le coupon-réponse et de l'adresser au service social si vous souhaitez participer au goûter.

Les seniors de la commune recevront le programme par courrier et devront s'inscrire. Comme chaque année, une navette à la demande est prévue pour véhiculer les seniors au Goûter de Noël.

LES COLIS DE NOËL VOUS ATTENDENT !



Distribution des colis de Noël en 2023

Destiné aux couples et personnes seules de plus de 60 ans, ainsi qu'aux handicapés, ce colis est défini par une commission composée de membres du CCAS. Il concernera plus de 400 personnes. Le choix de son contenu a été effectué, il sera distribué le 19 décembre.

■ Informations auprès du service social : 03 44 25 51 76

DÉCOUVRIR & SORTIR



spécial
UN NOËL MAGIQUE !

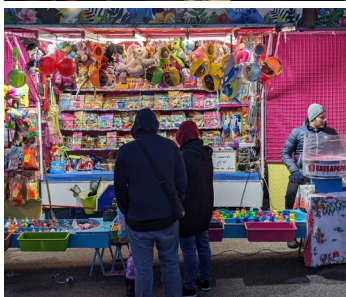


Les festivités de fin d'année arrivent à grands pas. Entre le village de Noël, les 14 et 15 décembre, et les nombreuses animations prévues, cette période s'annonce festive, pleine de joie et de solidarité !

POUR TOUS

Samedi 7 décembre : Gratuit !

■ **Concert de Noël** à 20h30, à la Galerie du Front de Taille



POUR LES FAMILLES

Mercredi 11 décembre

■ **Distribution des colis de Noël aux familles**

POUR LES SENIORS

Mercredi 4 décembre

■ **Décoration de la salle J. Ferrat** à 14h00 à la salle Aragon

Vendredi 6 décembre

■ **Atelier mandala** à 14h00 à la salle J. Ferrat

Mardi 10 décembre

■ **Atelier emballage cadeaux** dans le cadre de la décoration de la ville à 14h00 à la salle J. Ferrat

Vendredi 13 décembre

■ **Atelier culinaire** à 14h00 à la salle J. Ferrat

Jeudi 19 décembre

■ **distribution des colis de Noël aux anciens**

Samedi 21 décembre

■ **goûter de Noël** au gymnase



POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Mercredi 3 décembre

■ **Spectacle « Tout simplement », d'Olivier Cariat.** Dans le cadre du festival des contes d'Automne de la MDO. à 19h, salle ARAGON. Tout public à partir de 8 ans.

Jeudi 5 décembre

■ **Spectacle pour les enfants de la crèche « Rémi Comptines »** à 16h30 à l'ALSH pour les enfants de la crèche et les assistantes maternelles du RPE

Mercredi 18 et vendredi 20 décembre

■ **Lectures au pied du sapin,** de 9h à 11h30 à la bibliothèque

Du 21 décembre au 6 janvier 2025

■ **Session de vacances au centre de loisirs.** Les enfants feront le plein d'animations autour des fêtes de fin d'année !

Jeudi 2 janvier 2025

■ **Contes d'Automne et d'Hiver** lus aux enfants de l'ALSH, lecture ouverte au public à partir de 6 ans, par les séniors auteurs de cette histoire collective, à 14h à la bibliothèque

EN CHIFFRE
4038 ABONNÉS
 SUR LE FACEBOOK
 DE LA VILLE

Cette année, Triffaut
 a généreusement
 offert un traineau
 de Père Noël
 à la commune



L'INMANQUABLE VILLAGE DE NOËL



Les samedi 14 et dimanche 15 décembre, c'est le Village de Noël ! Ensemble, vivons deux jours de fêtes ! Faites vos achats de Noël au marché artisanal souterrain, profitez de la patinoire, régaliez-vous au marché gastronomique et flânez le long des stands des associations !

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

- Ouverture du Village de Noël à 11h
- Photo avec le Père Noël, de 11h à 18h
- Batucada à 16h30 dans la galerie souterraine et dans le village
- Concert Big Band de Montataire à 17h, dans la galerie souterraine
- Démonstration de twirling bâton lumineux en fin de journée
- Fermeture du village à 18h

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

- Spectacle de Noël pour les enfants de la commune à 14h30 et 16h30, « Noëlle fait des histoires », par la compagnie le Zouave – Galerie du Front de taille
- Orgue de barbarie de 13h à 16h
- Sculpteur de ballons pour enfants
- Batucada à 16h30 dans la galerie souterraine et dans le village
- Animation pyrotechnique pour clore le Village de Noël
- Fermeture du village à 18h

TOUT LE WEEKEND

- Patinoire (gratuit) ■ Manège (gratuit) ■ Téléthron
- Troc-livres dans la salle Jean-Marie Pillon par la bibliothèque & animations créatives par le service enfance place d'Octobre, avec le Père Noël
- Exposition consacrée aux 80 ans des bombardements, dans l'entrée de la galerie souterraine
- Marché artisanal souterrain : une cinquantaine de stands présents, autant d'idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année !
- Stands des associations et particuliers sur la place de la Mairie (place d'Octobre) et rue Jean Jaurès
- Bourse aux jouets de l'association de hand ball en salle Aragon
- Exposants gastronomiques dans la salle aux Poutres
- Mini ferme pédagogique : la ferme de la Bécorne
- Atelier lettre au Père Noël – jeu de piste dans le village

ATTENTION

Selon l'arrêté PM N° 78/2024, disponible sur le site internet de la ville et en mairie : • Dans le cadre du plan Vigipirate, il n'y aura que deux entrées du Village de Noël, dans la rue Jean Jaurès : côté pharmacie et côté Cocci Market. • La circulation sera fermée rue Jean Jaurès entre la pharmacie et Cocci-Market, du vendredi 13 décembre - 9h au dimanche 15 décembre à 23h. • Les commerces resteront accessibles par la route de Saint-Leu. • Parking visiteurs : parking des charriots, près du cimetière – parking exposants : parking de la Solidarité – parking PMR : place du 8 mai • La place d'octobre sera partiellement fermée du mardi 10 au lundi 16 décembre.



LES NOUVELLES D'ELSA

LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE A DES HISTOIRES À RACONTER

EN CHIFFRE
600 ABONNÉS
SUR LE ILLIWRAP
DE LA VILLE



L'immensité à la portée de tous !
Un voyage au cœur de l'Univers
par l'astrophysicienne
Fatoumata Kebe



LE COUP DE ❤️ DE LA BIBLIOTHÈQUE

À travers 57 magnifiques photos, l'astrophysicienne Fatoumata Kebe, conteuse de talent, vous emmène à la découverte de l'univers : Nébuleuses, galaxies, planètes, supernovæ. Un voyage pour toutes les générations, des astronautes en herbe aux plus grands passionnés des étoiles. La volonté de l'astrophysicienne est d'émerveiller et de vulgariser les savoirs.

Au-delà du ciel, de Fatoumata Kebe. Ed Les Arènes. A partir de 6 ans

L'avis de la bibliothèque :
un superbe livre qui initie à l'astronomie de manière claire, illustré par de magnifiques clichés.



ZOOM SUR... LA SÉLECTION DU CAFÉ GOURMAND

Début Octobre, le premier Café Gourmand a eu lieu et ses membres ont fait leur sélection pour l'année parmi la rentrée littéraire. Au programme, Jacaranda, de Gaël Faye, qui revient sur la terrible histoire du Rwanda ; Le Barman du Ritz de Philippe Collin, qui raconte l'histoire du barman juif de l'hôtel sous l'occupation allemande ; Cabane d'Abel Quentin, qui traite de notre Terre au bord de l'effondrement écologique; Ma mère est un fait divers de Maria Grazia Calandrone, où l'histoire d'une italienne à la recherche

de ses racines; La Petite Bonne de Bérénice Pichat, huis clos post-guerre mondiale d'une femme au service d'une « gueule cassée » ; Les hommes manquent de courage de Mathieu Palain, roman inspiré d'une histoire où l'on explore les traumatismes d'une femme, d'une mère.

Le Café Gourmand a donc de la lecture sur la planche afin de vous donner ses avis et impressions. Une newsletter spéciale y sera consacrée tout au long de l'année. Inscriptions en bibliothèque.

LE COIN JEU DE LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis la rentrée, les jeux de la bibliothèque peuvent être empruntés chez soi pendant une semaine. Les adeptes sont conquis, qu'on se passe le mot ! Pour l'occasion, voici nos coups de cœur ludiques :



Attention où vous posez vos babouches ! Le souk est en ébullition : c'est le grand jour du marché aux tapis ! Avec le jeu de stratégie **Marrakech**, soyez le plus habile des marchands. Un jeu Gigamic, à partir de 8 ans.

Fouillez le coffre du capitaine et placez des poids au bout de la planche de vos adversaires pour les faire tomber ! Mais attention, à chaque faux pas, vous avancez d'une case sur votre propre planche ! Un jeu de hasard et de prise de risque. **La planche des pirates**, Flying games, à partir de 5 ans



FESTIVAL DES CONTES D'AUTOMNE

Dans le cadre du Festival des Contes d'Automne, Olivier Cariat, comédien et conteur, viendra le mardi 3 décembre de 19h à 21h en Salle Aragon jouer son spectacle Tout simplement.

Nos séniors se mettent également à contribution avec l'écriture de contes de Noël qu'ils liront à la bibliothèque le 02 janvier.



MON BOUDOIR À CIRE : UNE CIRIÈRE À SAINT-MAXIMIN



présente
chez Truffaut
tous les
weekends
de décembre



En 2023, Carole Landreau, habitante de Saint-Maximin, a ouvert son atelier-boutique « Mon boudoir à cire » où elle vend ses bougies confectionnées à la main avec talent. Rencontre.

En entrant dans l'atelier de Carole Landreau, situé rue du 11 novembre 1918, l'odeur délicieuse qui émane du lieu nous saisit. Sentir ces senteurs florales et fruitées provenant de Grasse, la ville du parfum, fait partie du quotidien de l'artisan cirière, qui vient de recevoir la Charte qualité confiance par la Chambre des métiers de l'artisanat de l'Oise, en présence de Monsieur le Maire.

« Cirière, c'est un très vieux métier ! », explique Carole Landreau, avec un sourire enthousiaste.

Un vieux métier dont elle a décidé de faire son emploi à temps plein, en 2023, après une reconversion. « J'étais infirmière depuis 20 ans, j'ai ressenti une grande fatigue et l'envie de changer de métier. Un jour, je suis entrée dans une boutique de bougies et ça a été la révélation ! », continue-t-elle.

Après une formation dans la seule école de bougies de France, elle a pu ouvrir son atelier-boutique, en 2023, à Saint-Maximin. Au début de l'aventure, Carole Landreau proposait uniquement la création de bougies. Mais attention ! Pas n'importe lesquelles ! Ses bougies sont fabriquées à la main et à la commande seulement. Elles sont en cire végétale 100% soja et les parfums utilisés sont sans CMR ni phtalates.



En entrant dans l'atelier-boutique, on ne peut qu'être charmée par toutes ces jolies bougies en forme de roses ou de pivoines, le grand succès de Carole Landreau. Mais ses créations ne se cantonnent pas aux fleurs, on compte ainsi des figurines enfantines, des carrousels à chevaux, des motifs pour Halloween... « Je me suis également lancée dans la fabrication de mes propres contenants, je voulais que tout soit fait main. Les bougeoirs, petits vases et autres sont donc fabriqués en résine recyclable par mes soins et vendus sur le site internet de la boutique », nous explique l'artisan.

Toutes ces jolies créations sont à découvrir sur le site internet www.monboudoiracire.com
Une bonne idée de cadeau de Noël original et local !

LE SAVIEZ-VOUS ? PATRIMOINE



POURQUOI Y'A T-IL UNE CLOCHE SUR LE TERRAIN VERT, RUE DEWAËLE ?

Saviez-vous que le long de la route Pierre Dewaële, existait avant guerre un bâtiment, au niveau des plantations, qui comportait la mairie, l'école et la Poste ? Ce bâtiment a été endommagé par les bombardements de 1944. Cette cloche se trouvait sur la mairie de l'époque. Elle n'existait pas sur une carte postale du début des années 1900. Elle a dû être installée après la Première Guerre mondiale.

Quel était son rôle ? Pour marquer l'heure ? Pour l'école ? Pour les pompiers, qui avaient un local adjacent ? Le mystère reste entier ! La partie restante a été démontée en 1966 et la cloche enlevée par Jean Liévequin. Merci à l'Atelier de la Pierre d'angle qui a taillé le soubassement en pierre où est logée aujourd'hui la cloche, rue Dewaële.

LA MAISON DE LA PIERRE

WWW.MAISONDELAPIERRE-OISE.FR



PLONGEZ DANS LA MAGIE DE NOËL !



Pour réserver
une activité en ligne
Flashez le QRcode



LES BALADES CONTÉES

Le soleil pâlit et l'hiver arrive à grand pas, et avec lui les fêtes de fin d'année. Laissez-vous porter par l'enchantement des fêtes grâce à nos balades contées de Noël ! les 7 et 8 Décembre, rejoignez-nous pour une promenade féérique où histoires et légendes de Noël prennent vie. Accompagnés de Jennifer, notre conteuse passionnée, petits et grands seront transportés dans un univers de magie et d'émerveillement. Ne manquez pas cette expérience inoubliable ! Réservez dès maintenant votre place pour un Noël féérique qui marquera les esprits !



ATELIER VITRAIL

Illuminez votre intérieur et rejoignez-nous, les 30 novembre et 1^{er} décembre, pour participer à notre atelier de vitrail et réalisez de magnifiques décorations de Noël ! Sous la conduite de notre maître vitrailliste Céline, apprenez les techniques du vitrail tout en laissant libre cours à votre créativité. Que vous soyez débutant ou passionné, cet atelier convivial vous permettra de créer des pièces uniques qui illumineront vos fêtes. Inscrivez-vous dès maintenant et transformez ce Noël en un moment magique !

IDÉE CADEAUX



Pour Noël, surprenez vos proches avec nos ateliers d'artisanat. Optez pour nos cartes cadeaux et offrez des stages à vos proches, une expérience inédite pour toute la famille ! Emmenez-les découvrir l'art ancestral du vitrail, le savoir-faire des tailleurs de pierre, la minutie de la sculpture sur pierre et bien d'autres ! Venez créer des objets uniques à votre image, une façon originale de découvrir un savoir-faire aux côtés d'artisans qualifiés. Que ce soit pour les passionnés d'art ou ceux en quête de nouvelles découvertes, nos ateliers offrent une occasion parfaite de libérer leur créativité !



Toutes les activités sont sur inscription préalable Retrouvez les informations détaillées ainsi que les modalités d'inscriptions sur notre site Internet www.maisondelapierre-oise.fr - 03 44 61 18 54

TRIBUNES LIBRES

ÉTAT CIVIL

🧸 NAISSANCES

- **LENFANT** Lucyano
le 02 septembre
- **LAUNÉ** Eléna
le 03 septembre
- **SHAH** Fares
le 03 septembre
- **CORNIQUET** Jayden
le 05 septembre
- **ZOUAOUI** Camélia
le 06 septembre
- **ABDERRAZZAK** Amir,
le 10 septembre
- **HAMZA** Alya
le 10 septembre
- **DENEUVILLE** Tyméo
le 24 septembre
- **LEROUX COFFLARD** Léo,
le 25 septembre
- **GUENDOZ** Adriann
le 04 octobre
- **SYED** Zakariya
le 07 octobre
- **SOUMARÉ** Dembo
le 13 octobre

💍 MARIAGES

- **TEA** Jean et **CAPLA** Akim
le 28 septembre
- **KARIM** Ramy
et **BENMASSOUD** Ouiame
le 28 septembre
- **MAZA MARTINEZ** Mauro
et **VIMEUX** Sihem
le 12 octobre

🌹 DÉCÈS

- **THIRANT** Bruno
le 01 septembre
- **LEHEURTEUX** Agnès
le 06 septembre
- **DESCAMPS** Bernard
le 12 septembre
- **BEAUBOEUF** Marie
le 19 septembre
- **PIERROT** Richard
le 22 septembre
- **SCAT** Georges
le 29 septembre
- **LAMBERT** Béatrice
le 02 octobre
- **DUBUIS** Cécile
le 19 octobre

EXPRESSIONS POLITIQUES

Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

LA SOLIDARITÉ (GROUPE MAJORITÉ)

PLAN D'ÉCONOMIES DE GRANDE AMPLIEUR DE L'ÉTAT : LES COLLECTIVITÉS ET HABITANTS IMPACTÉS.

Une cure d'austérité à l'économie française est envisagée en 2025 par l'Etat pour combler le déficit abyssal. Les deux tiers des mesures d'économies concerneraient les dépenses publiques, ce qui signifierait encore moins de recettes pour les collectivités locales et donc moins de services publics locaux pour les habitants. Les collectivités locales connaîtraient la double peine puisque le projet de l'Etat prévoit par ailleurs une augmentation des prélèvements patronaux sur les salaires des fonctionnaires.

En ce qui concerne les habitants, le projet prévoit plusieurs mesures de sécurité sociale (moins de remboursement de soins, baisse des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, décalage de la revalorisation des pensions de retraite) et une hausse de la taxe intérieure de consommation finale sur l'électricité (TICFE). Cela se traduirait par une augmentation de la facture d'électricité. Cette augmentation toucherait tous les foyers et les entreprises. Les français modestes et les classes moyennes auraient la double peine, car ce sont souvent eux qui vivent dans des passoires thermiques. Notre collectivité serait aussi concernée.

La préparation du budget 2025 s'annonce très difficile. Il est essentiel de vous associer pour déterminer les priorités de demain de services publics communaux. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet.

RENOUVEAU CITOYEN (GROUPE D'OPPOSITION)

RÉDUIRE NOS DÉCHETS ET OPTIMISER LEUR GESTION

L'introduction de la nouvelle taxe sur les ordures ménagères votée par l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) pose question. Si cette mesure vise à couvrir les coûts du traitement des déchets, nous devrions d'abord réfléchir à des solutions plus durables et efficaces qui ne pénalisent pas ceux qui ont adapté leur consommation pour réduire leur production de déchets de moitié voire même beaucoup plus. Réduire nos déchets doit être une priorité. Moins de déchets signifie moins de frais pour leur collecte et traitement et aussi un meilleur respect de l'environnement. L'ACSO oeuvre sans cesse pour promouvoir le compostage des déchets organiques en mettant à notre disposition des composteurs gratuits. Le saviez-vous? Et la réduction de la quantité d'emballages? Lorsque la poubelle déborde, est-ce parce qu'elle est trop petite ou parce que nous produisons trop de déchets? La solution est simple: consommons raisonnablement, donnons-nous des limites. Nous pourrions ainsi véritablement contribuer à alléger les coûts sur le long terme mais aussi diminuer considérablement notre consommation de ressources naturelles et notre empreinte écologique. Mais la réduction des déchets ne fait pas tout. L'optimisation des coûts du ramassage est tout aussi essentielle. Cette question doit être une priorité pour l'ACSO.

C'est une responsabilité collective de participer activement à une solution durable plutôt que de subir une augmentation de la fiscalité locale.

AFM TÉLÉTHON

BÂTIR LES TRAITEMENTS
COMBATTRE LA MALADIE



Le Village
de Noël
de Saint-Maximin
est aussi consacré
au Téléthon

LA MALADIE DÉTRUIT
MES MUSCLES.
LA RECHERCHE
EST EN TRAIN
DE LA BATTRE.

FLASH-THON DON

POUR FAIRE **UN DON EN LIGNE** POUR LE TÉLÉTHON

- Avec votre smartphone
- Flashez le code ci-dessous
- Bravo, vous êtes sur la page de collecte pour faire votre don ! Merci

Si vous ne possédez pas de smartphone

RENDEZ-VOUS sur la page de collecte

<https://mapage.telethon.fr/animation/SAINT-MAXIMIN-TELETHON-2024>

